Renseignement : L'armée de l'Air va se séparer de ses C-160 Gabriel sans attendre les Falcon Archange

par Laurent Lagneau · 1 novembre 2021 opex360

Ce mois-ci, un lanceur Vega décollera du Centre spatial Guyanais pour mettre en orbite, pour le compte du ministère des Armées, trois satellites CERES [Capacité d'écoute et de renseignement électromagnétique spatiale]. Ceux-ci permettront à la Direction du renseignement militaire [DRM] de collecter et d'analyser des données relatives aux « émetteurs électromagnétiques dans les bandes de fréquences d'intérêt radar et télécommunication ».



Une telle capacité, inédite en Europe, sera par la suite complétée par le Bâtiment léger de surveillance et de recueil de renseignement [BLSR] prévu pour la Marine nationale, la charge utile ROEM [Renseignement d'origine électromagnétique] des drones MQ-9 Reaper Block 5, le programme « ROEM tactique » et trois Falcon Archange destinés à l'armée de l'Air & de l'Espace [AAE], le programme « ROEM tactique ».

Ces avions, dont le premier exemplaire sera livré en 2025, remplaceront en effet les deux Transall C-160 Gabriel de l'Escadron électronique aéroporté 1/54 « Dunkerque », qui ont été intensivement sollicités au cours de ces dernières années, que ce soit au Sahel [Barkhane], au Levant [Chammal] et aux frontières de la Russie [mer Noire et Baltique].

Cependant, ces C-160 Gabriel prendront leur retraite plus tôt que prévu. En effet, l'ajustement annuel 2021 de la programmation [A2PM] a dû intégrer, sans ressources nouvelles, le volet « Défense » du plan gouvernementale de soutien à la filière aéronautique, la commande de 12 Rafale neufs pour remplacer les appareils d'occasion destinés à la Grèce ainsi qu'un certain nombre de nouvelles priorités... Ce qui suppose de trouver des économies ailleurs.

« C'est ainsi qu'il a été décidé d'anticiper le retrait des Transall, y compris des Transall Gabriel, dotés de capacités de renseignement d'origine électromagnétique [ROEM] des plus performantes », indique le député Jean-Jacques Ferrara, dans son rapport pour avis sur les crédits alloués à l'AAE dans le cadre du projet de loi de finances 2022. Et de s'inquiéter des conséquences de cette décision, « dans l'attente de l'achèvement du programme Archange, dont la livraison n'est pas attendue avant 2025 ».

« Bien que la France dispose d'autres capacités de renseignement d'origine électromagnétique, les C160 Gabriel apportaient une capacité spécifique, à laquelle les satellites ou les drones ne peuvent se substituer. En outre, l'apport du Gabriel était particulièrement reconnu par nos alliés », fait encore valoir le parlementaire.

Toujours dans le même domaine, le nacelle ASTAC [Analyseur Super hétérodyne TACtique], mise en oeuvre par les Mirage 2000D pour établir l'ordre de bataille « électronique » dans zone donnée, n'est désormais plus dans le coup. Elle est « ancienne et inadaptée aux radars de veille et de poursuite sol-air actuellement déployés sur certains théâtres, bien qu'elle puisse apporter un complément intéressant de manière ponctuelle », relève M. Ferrara. Seulement quatre exemplaires sont en dotation.